

ETR

Études théologiques et religieuses
Revue trimestrielle fondée en 1926

Note aux auteurs

Publication

ETR ne publie que des articles inédits en français. La revue accueille cependant les traductions d'articles parus initialement en langue étrangère. À condition qu'il soit clairement fait référence à la première parution dans notre revue, vos articles déjà publiés par *ETR* peuvent être repris dans d'autres publications. La revue accueille les articles longs.

ETR assure l'édition papier de la revue et l'édition numérique à partir du portail Cairn.info. Les résumés des textes sont également diffusés sur son site Internet (<http://www.revue-etr.org/>).

Politique éditoriale

Les articles envoyés à la revue circulent parmi le comité de rédaction qui peut, le cas échéant, faire appel à des experts extérieurs (toutefois, si le comité de rédaction estime à première lecture que l'article n'est pas recevable, il en informe directement l'auteur, sans être tenu de justifier sa décision). Si une expertise est enclenchée, elle se conforme au principe dit du « double aveugle », en vigueur dans la plupart des revues scientifiques : l'article est anonymisé et confié à deux relecteurs dont les rapports sont également anonymisés avant transmission à l'auteur. Les relecteurs remettent à la direction de la revue un avis argumenté se prononçant de manière favorable (avec ou sans modifications), ou défavorable, à la publication.

La décision finale de publier ou non l'article revient à la direction de la revue en concertation avec le comité de réaction. La direction n'est pas tenue de justifier sa décision auprès de l'auteur.

Présentation de l'auteur

Indiquez l'institution de rattachement, l'établissement d'enseignement universitaire et/ou le centre de recherche que vous souhaitez voir figurer à la suite de votre nom, ainsi que la fonction que vous y exercez.

Support

Le manuscrit doit être transmis par courrier électronique en document attaché au format Word (police Times New Roman, en taille 12 pour le texte principal et 10 pour les notes, retrait de première ligne de 0,5 cm, alignement justifié). Choisir de préférence l'extension « .doc ».

Une version papier, numérotée en continu et rigoureusement conforme au document numérique, est bienvenue. Elle s'avère indispensable dans le cas des articles comportant des caractères non latins et des particularités typographiques (mise en page spéciale, signes diacritiques etc.).

Caractères non latins

Lorsque le texte comporte des signes diacritiques, il est impératif d'en fournir une version PDF, également d'identifier et de transmettre à la revue les polices numérisées correspondantes en système de transcription simplifié et en Unicode exclusivement (IFAO Grec unicode, PMingLiU, etc.). Ifao Grec (pour le grec) et Ifao N Copte (pour le copte) sont mises gracieusement à disposition par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (<http://www.ifao.egnet.net/publications/outils/polices/>). La police Times New roman unicode contient elle-même de nombreux caractères diacritiques : ne recourez donc à une autre police unicode qu'en cas de nécessité.

Résumés

L'auteur fournira deux résumés, l'un en français, l'autre en anglais. Il s'agit d'un texte bref de 5 à 7 lignes qui vise à mettre en perspective votre étude. Le résumé en français est publié en introduction de l'article ; le même résumé en anglais paraît dans une page d'*abstracts* en fin de volume.

Nous vous demandons en outre de rédiger une phrase (20 mots maximum) présentant votre article et de donner des mots clefs (25 maximum) qui serviront au moteur de recherche sur le site Internet.

Nota Bene : Ces divers éléments relevant de la rédaction de la revue, nous nous réservons le droit de les adapter si nécessaire. Au besoin, nous pouvons nous charger de la traduction du résumé en anglais.

Recensions – Délai de remise des recensions

ETR dispose d'un service de recension (contact@revue-etr.org) qui communique les consignes éditoriales spécifiques aux comptes rendus et qui réceptionne vos contributions. Les comptes rendus doivent être informatifs et critiques. La revue privilégie les notices courtes (1000 à 5000 signes, espaces compris). Le délai d'envoi est fixé à six mois. En échange des recensions, les ouvrages restent acquis au recenseur. Tout désistement implique la restitution de l'ouvrage.

Notes et chroniques

Les comptes rendus d'envergure dépassant le format des recensions, et pouvant atteindre jusqu'à 15000 signes (espaces compris), entrent dans la rubrique des *Notes et chroniques*, plus particulièrement réservée aux notices fouillées, fondées sur l'analyse critique d'un ou de plusieurs ouvrages sur un même thème d'étude. Dans ce cas, il est souhaitable d'assortir sa notice d'un titre informant du sujet traité.

Positions de thèse

La revue *ETR* est particulièrement attentive à l'actualité de la recherche et entend promouvoir les travaux de doctorat de qualité récemment soutenus en France ou à l'étranger. À ce titre, elle réserve une rubrique à la présentation synthétique des travaux de thèse relevant des domaines et sujets s'inscrivant dans sa ligne éditoriale.

Ces positions de thèse ont la particularité de ne pas comporter de notes. Munies de deux résumés, l'un en français, l'autre en anglais, elles indiqueront en notice le domaine (thèse de doctorat en théologie, thèse de doctorat en histoire, en philosophie etc.), le titre de la thèse, l'identité du directeur de la thèse, le lieu et la date de soutenance, le nombre de volumes et de pages, le nom des membres du jury assorti de leur institution de rattachement, et le cas échéant la mention obtenue.

Corrections / Épreuves

Vous recevrez, avant transmission à l'imprimeur, une version de votre texte mise en forme et revue par notre secrétariat de rédaction. Des retouches formelles ou stylistiques et des précisions pourront vous être demandées à cette occasion. Si vous souhaitez intervenir sur votre texte, veillez à le faire sur la copie soumise à votre approbation en suivant scrupuleusement les consignes qui vous seront transmises. Il nous est en effet techniquement impossible de prendre en compte des modifications ultérieures. Silence vaudra approbation.

Une seule épreuve est fournie, sur demande, aux auteurs par mail (fichier joint en PDF). À ce stade, les corrections dites d'auteur ne sont plus acceptées. Les épreuves doivent être corrigées et retournées à la revue dans les plus brefs délais. Les corrections souhaitées sont transmises sous forme de liste indiquant la page, le paragraphe, la ligne, le texte fautif et le texte définitif.

Nota Bene : Nous traitons les articles reçus selon le protocole typographique et éditorial d'*ETR* (voir *infra*).

Tirés à part et justificatifs des contributions

ETR ne rétribue pas les auteurs mais leur offre un exemplaire du numéro auquel ils ont participé et un tiré à part non relié de leur article.

Les auteurs des recensions peuvent désormais récupérer un fichier PDF de l'ensemble des comptes rendus du fascicule contenant leur recension sur le portail de diffusion de la revue (www.cairn.info).

Diffusion par les auteurs de leurs textes publiés dans *ETR*

En raison du contrat éditorial liant *ETR* au bouquet de revues électroniques www.cairn.info, tous les textes publiés dans la revue (excepté les recensions) ***sont sous licence pendant une durée de quatre ans***. Ils ne peuvent donc pas, pendant toute cette période, faire l'objet d'une libre communication (courriels, blogs, etc.) ni d'une libre mise à disposition sur les archives ouvertes (HAL) ou les sites de partage de la recherche (Academia, etc.).

Pendant cette période de quatre ans, seules peuvent être diffusées les versions provisoires des textes (tapuscrits au format Word, 1^{ères} épreuves en PDF), qui ne correspondent donc pas intégralement à la version effectivement publiée.

Correspondance

Les auteurs peuvent contacter la revue et transmettre leurs contributions aux adresses électroniques suivantes :

Pour les recensions, les notes et chroniques et les positions de thèse : contact@revue-etr.org

Pour les articles : cjrohmer@gmail.com et guilhen.a30@gmail.com

Pour les abonnements : administration@revue-etr.org

Les documents papier sont à envoyer à l'adresse postale suivante :

Études théologiques et religieuses

13, rue Louis Perrier – 34000 Montpellier

Protocole éditorial et typographique

ETR

ETR s'appuie pour l'essentiel sur *Les règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*.

Le respect de ce protocole permet de réduire le temps consacré à l'édition. Nous vous en remercions par avance.

Présentation du tapuscrit

Format : l'article doit être composé en Word. Ne pas utiliser de feuille de style personnelle, de hiérarchie automatisée, de formats verrouillés. Si un ou plusieurs de ces éléments est utilisé en cours d'écriture, penser à tout déverrouiller avant envoi.

Police : Times New Roman. Pas de gras (hormis pour les intertitres), pas de soulignement, pas de césures, pas de tabulation.

Alignement : justifié. **Interligne** : simple et continu. Proscrire les lignes vierges entre les paragraphes (hormis pour les citations hors texte).

Majuscules : elles seront toutes accentuées (y compris À, Â, Ô, Ö, Œ, etc.).

Titre de l'article : en caractère romain, en minuscules et en gras, corps 16.

Texte principal : en caractère romain et en minuscules, corps 12.

Paragraphes : retrait positif de 1^{re} ligne 0,5 cm (si ce n'est pas possible AUCUN).

Intertitres : indiquer clairement la hiérarchie des intertitres lorsqu'il y en a (trois niveaux au maximum, en caractère gras : niveau 1 en petites majuscules, niveau 2 en minuscules, niveau 3 en minuscules et en italiques). Les intertitres sont sans retrait. Ils sont précédés de deux lignes d'espace et suivis d'une. *Nota Bene* : il n'y a pas de numérotation des intertitres.

Citations : les citations hors texte sont en corps 11, retrait de 1^{re} ligne 0,5 cm ; retraits gauche et droite de 0,5 cm ; une espace supplémentaire avant et après. Les citations courtes (moins de 3 lignes), insérées dans le corps du texte, sont placées entre guillemets (respecter les espaces insécables après les guillemets ouvrants et avant les guillemets fermants).

Les citations doivent correspondre au texte original, l'auteur est responsable de leur exactitude. Les interventions (suppressions, adjonctions ou modifications de mots ou de lettres) seront placées entre crochets carrés []. Toute coupure de citation est signalée par [...]. Restituer la ponctuation d'origine.

Les citations en langue étrangère seront traduites en français, l'original sera donné en note (en romain et entre guillemets). Préciser éventuellement : C'est nous qui traduisons.

Appels de note : en typographie française, ils sont placés avant la ponctuation (excepté lorsque une succession de mots isolés guillemetés appartient à une même citation, auquel cas l'appel se fait après le dernier guillemet fermant : voir p. 6). Les appels figurent en numérotation continue.

Notes : en bas de page et en numérotation continue, corps 10, retrait de 1^{re} ligne 0,5 cm. La fonction des notes est de signaler des références. Il est recommandé d'éviter les développements parallèles.

Références bibliographiques : pas de bibliographie en fin d'article. Les références bibliographiques sont indiquées au fur et à mesure dans les notes de bas de page. Veillez à indiquer le nom en petites majuscules, à développer le prénom des auteurs ainsi que les sigles des revues et des collections à la première occurrence. Prenez soin de préciser le nom des traducteurs des ouvrages que vous utilisez.

Prénom NOM, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, coll. « Titre de la collection suivi du numéro dans la collection », date.

Résumés : corps 12, en italique (résumé français en début d'article, résumé anglais en fin d'article).

Tableaux et illustrations :

Les tableaux seront édités dans la présentation d'origine, veillez donc à n'y introduire ni gras ni soulignement. Concernant les illustrations, les figures doivent être nettes et référencées. Les planches seront fournies en support numérisé (résolution de 300 dpi) et aux dimensions souhaitées. Lorsque l'article contiendra plusieurs clichés, précisez le numéro d'ordre et l'emplacement dans le texte.

La rédaction se réserve le droit de placer les tableaux et les illustrations en annexe de l'article si la mise en page l'exige.

Instructions complémentaires

Références bibliographiques

Ordre des éléments de référence avec leur typographie pour les citations d'ouvrages, d'articles et de contributions à un ouvrage collectif.

1. Auteur : prénom usuel en minuscules, 2^e prénom abrégé (capitale suivie d'un point et d'une espace insécable), nom en petites majuscules. Lorsqu'il y a plus de trois auteurs, on indiquera le premier d'entre eux, suivi de *et al.* (abréviation de *et alii* signifiant *et autres*).

2. Titre d'ouvrage : en italique sans guillemets. Titre d'article ou de contribution à un ouvrage : en romain entre guillemets, suivi du titre de la revue, du numéro puis de l'année entre parenthèses, et pour les contributions à un ouvrage suivi de *in* (en italique), du ou des prénoms et noms des éditeurs ou directeurs (en minuscules) et du titre de l'ouvrage en italique.

Lucien FEBVRE, *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1947.

Jan ASSMANN, « Autour de l'Exode : monothéisme, différence et violence », *Revue de l'histoire des religions* 231 (2014), p. 5-26.

Jean-Daniel DUBOIS, « La croix de lumière chez les manichéens », in Jean-Marc Prieur (éd.), *La croix. Représentations théologiques et symboliques*, Genève, Labor et Fides, 2004, p. 49-65.

3. Traducteur : prénom et nom en minuscules, précédé de l'abréviation trad.

4. Éditeur ou directeur d'ouvrage collectif : (éd.) ou (dir.), après le prénom (minuscules) et le nom (petites majuscules, excepté lorsqu'il suit la référence d'une contribution à l'ouvrage : dans ce cas, prénom et nom de l'éditeur ou du directeur sont en minuscules).

Pierre GISEL (dir.), *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/Genève, Cerf/Labor et Fides, 1995.

Denis MÜLLER, « Anthroposophie », in Pierre Gisel (dir.), *Encyclopédie du protestantisme*, Paris/Genève, Cerf/Labor et Fides, 1995, p. 36.

5. Ville : sous son nom français s'il existe (Florence et non Firenze, Zurich et non Zürich, Londres et non London). Dans le cas des États-Unis, indiquer l'abréviation conventionnelle de l'État après le nom de la ville – ne pas utiliser le *zip code* (ex. : New Haven, Conn. et non CT).

6. Maison d'édition et éventuellement collection (ex. : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade » ; Flammarion, coll. « GF » ; Cerf, coll. « Cogitatio Fidei 244 »). Dans le cas de deux villes ou plus, deux maisons d'édition ou plus, utiliser des barres obliques (*slashes*), en regroupant les villes d'une part, les éditions d'autre part ; les deux groupes sont séparés par une virgule (ex. : Paris/Genève/Québec, Cerf/Labor et Fides/Les Presses de l'Université Laval).

Mohammad Ali AMIR-MOEZZI, John SCHEID (dir.), *L'Orient dans l'histoire religieuse de l'Europe. L'invention des origines*, préface de Jacques Le Brun, Turnhout, Brepols, coll. « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses 110 », 2000.

7. Année : la référence doit être celle de l'ouvrage utilisé par l'auteur de l'article. S'il y a citation d'autres éditions, l'exposant sera placé après l'année (ex. : 1980³). La mention de la première édition se fait entre parenthèses, comme suit : 1974³ (1945).

Thomas RÖMER, *Dieu obscur. Le sexe, la cruauté et la violence dans l'Ancien Testament*, Genève, Labor et Fides, coll. « Essais bibliques 27 », 2009³ (1996).

8. Tome ou volume : abréviation « t. » ou « vol. » avec une espace insécable avant le chiffre en grandes majuscules (ex. : t. II ; vol. VII).

9. Chapitres : abréviation « chap. » suivi du chiffre romain en petites majuscules (ex. : chap. VII).

10. Page/pages : abréviation unique « p. » avec une espace insécable avant le chiffre. Si un groupe de pages est mentionné dans le cas d'une citation dans le texte, ajoutez entre parenthèses (citation p. xx), ex. : p. 480-502 (citation p. 499).

11. Ponctuation pour l'ensemble : une virgule entre chaque élément.

Martin LUTHER, *De la liberté du chrétien. Préfaces à la Bible. La naissance de l'allemand philosophique*, traduction et commentaire par Philippe Büttgen, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

Huldrych ZWINGLI, *De la Parole de Dieu*, introduction et traduction par Jaques Courvoisier, Paris, Beauchesne, 1989.

Abréviations

Pour les références bibliques, utiliser les abréviations des livres de la *TOB (Traduction Œcuménique de la Bible)*. Ponctuation : virgule entre chapitre et versets sans espace (10,5) ; tiret pour un nombre supérieur à 2 de versets continus (10,3-7) ; point entre des versets discontinus (10,5.9.12). Deux versets continus, frappe des deux chiffres (25-26) ou *25 sq. (sequiturque)* en italique après une espace insécable et toujours suivi d'un point (*25 sq.*). Un verset et suivants, utiliser l'abréviation *sqq. (sequunturque)* en italique après une espace insécable (*27 sqq.*).

Page/pages sont tous deux abrégés en p., suivi d'une espace insécable. Ne jamais indiquer un numéro de page sans le faire précéder de p. (exception : un seul ouvrage utilisé avec une note qui le précise dès la première citation). Deux pages continues, frappe des deux chiffres (p. 341-342) ou *sq.* en italique après une espace insécable (p. 341 *sq.*). Une page et suivantes, utiliser l'abréviation *sqq.* en italique après une espace insécable (p. 75 *sqq.*).

ATTENTION :

- en aucun cas on n'utilisera les abréviations « s » et « ss », ou « pp. » ;
- en aucun cas on ne composera une suite de pages 241-5 (mais p. 241-245)
- de même on ne composera pas une suite de dates 1930-35 (mais 1930-1935) ;
- en aucun cas on n'écrira les années 20 (mais les années 1920).

Abréviations courantes : av. J.-C. ; apr. J.-C. ; chapitre : chap. (et non ch.) ; tome : t. ; volume : vol. ; numéro : n° ; note : n. ; colonne : col. ; figure : fig. ; planche : pl. ; vers : v. ; folio : fol. ; recto : r° ; verso : v° ; supplément : suppl. Lorsque l'abréviation est suivie d'un chiffre, celui-ci doit être précédé – dans chaque cas – d'une espace insécable (ex. : n. 20 et non n.20 ; t. I. ; vol. 7 ; p. 90 ; fig. 3 ; f. 207 r).

Confer (lat. comparer) : Cf. / cf. (en romain) ; *et cætera* : etc. (un seul point qui se confond avec la ponctuation en fin de phrase).

Lorsqu'en note, vous souhaitez renvoyer le lecteur à un ouvrage, veillez à distinguer cf. et voir : le premier renvoie à une comparaison, le second à une simple indication de référence.

Appels de notes dans les citations

À l'intérieur des guillemets si la ponctuation est extérieure (1) ou s'il n'y en a pas (2) ; à l'intérieur des guillemets et de la ponctuation si elle est intérieure (3) ; à l'intérieur des guillemets si une note accompagne un ou deux mots isolés (4) ; après le dernier guillemet fermant si plusieurs mots isolés guillemetés appartiennent à une même citation (5).

(1) Selon Tillich, la justice est le « véritable pouvoir d'être¹ ».

(2) La concomitance des termes « amour, pouvoir et justice² » est proprement tillichienne.

(3) « Le thème du pouvoir de l'amour traverse les écrits de Paul Tillich³. »

(4) L'amour est l'ultime « principe⁴ » de la justice. Cette croyance en un amour transformateur est centrale pour le développement de son idée de « justice créatrice⁵ ».

(5) Selon Cupitt, nous devons passer à travers « le feu et la terreur du Nihil », apprendre à « trouver un sens religieux dans un monde sans Dieu », composer avec « le transitoire et le relatif »⁶.

Capitales

Pas de capitale à un titre (président, professeur, dalai-lama, pasteur, pape, calife, monsieur/madame, rabbin/grand rabbin) ; exception : Père (le Père Dupont). Pas de capitale non plus à école (école de Francfort, école de Chicago, école italienne, école impressionniste).

Ne pas utiliser de capitales pour mettre un mot en valeur.

Citation longues (plus de 3 lignes)

Elles constituent des hors-texte, en corps 11, indiquées par un retrait à gauche et à droite de 0,5 cm ainsi que par une espace supplémentaire avant et après, et un retrait de première ligne de 0,5 cm.

Pas de guillemets, appel de note placé avant la dernière ponctuation.

Citation à l'intérieur d'une citation

Utiliser les guillemets anglais à l'intérieur des guillemets français (ex. : Richard Stauffer précise, à l'appui du *12^e sermon sur II Timothée*, « Calvin veut que le sermon “soit conforme à la portée des auditeurs” afin que chacun en retienne “sa portion et mesure” »).

Citations d'un document en chiffres romains (préface, avant-propos etc.)

Utiliser les petites majuscules (ex. p. XII et non p. xii).

Complément pour les notes : occurrences et cas particuliers

La première référence à un ouvrage est complète. Les suivantes y renvoient par *Ibid.* lorsqu'elles sont immédiatement consécutives ; mais par le prénom (abrégé à l'initiale) et le nom (en petites majuscules) suivi du titre (ou de son abréviation) et de *op. cit.* lorsque d'autres auteurs ont été mentionnés dans l'intervalle (ou si un autre titre du même auteur a été mentionné).

· **Première occurrence :**

Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, préface de Jacques Le Goff, Paris, A. Colin, 2002.

· **Occurrences suivantes :**

M. BLOCH, *Apologie pour l'histoire*, *op. cit.*, p. 74.

· **Si les références se suivent immédiatement :**

Ibid., p. 25.

· **Si la note se réfère à l'ouvrage dans son ensemble et que la notion traitée dans le corps du texte apparaît en différents endroits dans le livre cité :**

Arlette FARGE, *Le goût de l'archive*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, *passim*.

· **Lorsqu'une contribution est citée à partir de l'ouvrage d'un même auteur :**

Michel FOUCAULT, « À propos de la généalogie de l'éthique : un aperçu du travail en cours », in ID., *Dits et écrits, 1954-1988*, éd. publiée sous la direction de Daniel Defert et François Ewald avec la collaboration de Jacques Lagrange, 4 vol., Paris, Gallimard, 1994, vol. 4, p. 609-631.

· **Lorsqu'une succession d'ouvrages d'un même auteur sont cités :**

Claude LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958 ; ID., *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962 ; ID., *Les structures élémentaires de la parenté*, La Haye/Paris, Mouton, 1967.

· **Première occurrence d'un article :**

Felix MOSER, « La condition chrétienne selon les chapitres V et VI de la *Lettre à Diognète* », *Revue de théologie et de philosophie* 144 (2012), p. 29-46.

· **Occurrences suivantes d'un article :**

F. MOSER, « La condition chrétienne selon les chapitres V et VI de la *Lettre à Diognète* », art. cit., p. 34.

· **Article dans un numéro thématique ou hors-série d'une revue :**

Christian GROSSE, « L'esthétique du chant dans la piété calviniste aux premiers temps de la Réforme (1536-1545) », *Revue de l'histoire des religions*, t. 227, fasc. 1, *Beauté du rite. Liturgie et esthétique dans le christianisme (XVI^e-XXI^e siècle)*, dir. Ralph Dekoninck, François Trémolières, 2010, p. 13-31.

Olivier FATIO, « Claude Pajon et les mutations de la théologie réformée à l'époque de la Révocation », in Roger Zuber, Laurent Theis (éd.), *La révocation de l'édit de Nantes et le protestantisme français en 1685*, Paris, SHPF, 1986, p. 209-227.

· **Actes de colloque :**

Alain LE BOULLUEC (éd.), *À la recherche des villes saintes*, Actes du colloque franco-néerlandais « Les villes saintes », Collège de France, 10 et 11 mai 2001, Turhnout, Brepols, coll. « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses 122 », 2004.

· **Thèses de doctorat :**

Philippe ROZIN, *Théologie et métaphysique chez Duns Scot*, Thèse de doctorat en philosophie, Paris, École pratique des hautes études, 2014.

Pour renvoyer à une référence citée dans une note précédente ou à un passage situé plus haut dans le texte, utiliser le terme *supra* (ex. : voir *supra* n. 12) ; pour renvoyer à une référence qui se trouve plus loin dans le texte, utiliser *infra* (ex. : voir *infra* n. 52).

Ligatures et tirets

Veiller à respecter les ligatures : Œ ; Æ (ex. : œuvre et non oeuvre).

Pour les tirets, utiliser le semi-cadratin : – (et non —).

Ponctuation des citations brèves

- Citation d'un ou plusieurs mots entièrement fondue dans le texte : *la ponctuation est celle du texte*.
Ex. : Duhamel écrit du livre qu'il est « l'ami de la solitude ».

- Le début de la citation est fondu dans le texte mais se termine par une phrase complète : *point final à l'extérieur des guillemets*.

Ex. : Jacques Solé considère que Bayle « ne fut bientôt plus connu que comme le précurseur des philosophes. Il avait été fondamentalement, cependant, un théologien ; mais un théologien à sa façon, fort originale on en conviendra, le plus antidogmatique et le plus anticlérical, sans doute, de tous ceux de l'histoire de la théologie ».

- La citation constitue une phrase complète introduite par deux-points. Le premier mot prend une capitale initiale (arbitraire si c'est une minuscule dans le texte original), *la ponctuation finale se place à l'intérieur des guillemets*.

Ex. : Deux siècles avant notre ère, le poète Térence affirmait : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »

Siècles

Les siècles s'écrivent impérativement en chiffres romains et en petites capitales (1^{er} siècle, XVI^e siècle) exceptés dans les titres où ils demeurent en grandes capitales (Élisabeth LABROUSSE, *Conscience et conviction. Études sur le XVII^e siècle*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1996). Le « e » qui suit le siècle est toujours en exposant.

Sigles

Les sigles s'écrivent en lettres capitales sans points (PUF ; ONU ; FNRS) ; pas d'autre capitale que l'initiale s'ils sont développés (CNRS s'écrit Centre national de la recherche scientifique ; *ETR* s'écrit *Études théologiques et religieuses* ; IPT s'écrit Institut protestant de théologie ; EPHE et EHESS s'écrivent respectivement École pratique des hautes études et École des hautes études en sciences sociales), sauf emprunt d'une langue étrangère (l'anglais par exemple utilise des capitales : ISBN s'écrit International Standard Book Number). Quelques sigles devenus noms communs s'écrivent en lettres minuscules sans capitale initiale (laser, ovni, pacs etc.).

Usage de l'italique et des guillemets

Le caractère italique peut être utilisé pour attirer l'attention du lecteur sur un mot, une phrase ou un passage que l'auteur tient à souligner. L'usage ne saurait être abusif. Lorsqu'il est utilisé à l'intérieur d'une citation, il est impératif de signaler cette intervention : on l'indique alors en note et entre parenthèses (je souligne ou nous soulignons ou c'est l'auteur qui souligne).

Le caractère italique est obligatoire pour : les titres d'ouvrages, de journaux, de revues, d'œuvres musicales ou d'œuvres d'art ; les noms de bateaux, les notes de musique (concerto en *do dièse majeur*) ; tous les mots étrangers ; les expressions latines non assimilées (*a priori*, *a fortiori*, *infra*, *supra*, *idem*, *passim*, *in fine*, *sic*, *via*, *ex nihilo*, etc. ; mais *persona non grata*, *credo* [mot invariable], *desiderata*, etc.) ; les abréviations latines dans les notes (*ibid.*, *op. cit.*, mais *art. cit.*). On compose également les dédicaces en tête d'article en italique.

Les guillemets sont réservés aux citations incorporées au texte. Les guillemets d'emphase sont à proscrire. Ils ne peuvent ni servir à mettre un mot en valeur ni à encadrer un terme approximatif.

Vérifications

Avant l'envoi du texte à la revue, bien vérifier :

- les espaces insécables (en principe placés automatiquement par le traitement de texte) avant : ; ? « » en utilisant pour cela la fonction « recherche » des doubles espaces ;
- les trois points de suspension collés au mot qui les précède (l'usage doit en être limité) ;
- tous les retraits (première ligne, citations hors texte et notes de bas de page) sont alignés (0,5 cm).